

[Text]

we might invite the provincial ministers but perhaps we ought to wait for the amendments so that we shall have the bill as passed in the House of Commons to discuss with them, rather than the pre-study.

Senator Phillips: I wonder why it is necessary to wait? Why not extend the invitations now so that they are aware of it. It takes some time to prepare submissions and if we extend the invitations now, we can hear the submissions after the amendments have been tabled in the House of Commons.

The Chairman: In that event, we could not give them a definite date for their appearances. However, we could certainly give them advance notice.

Senator Tremblay: I would make the suggestion that we wait until we know what the amendments say before we invite anybody. Then we would be pleased to welcome them to express their views on the new amendments to the bill.

Senator Haidasz: I am not sure what the financial ramifications are of this bill because of the rising cost of medicare. I was wondering whether the steering committee has decided anything with regard to my suggestion that we should have at least one top health economist appear before the committee to tell us something about the cost implications of medicare and how this bill will either improve or deteriorate things.

The Chairman: Senator Haidasz, do you have a name which you would like to suggest as an economist who could advise the committee on whether this bill will interfere with the financial arrangement between the federal and provincial governments as it now stands?

Senator Haidasz: Since there were at least two economists who appeared before the House of Commons committee, perhaps we should hear from someone else.

The Chairman: Do you have someone in mind?

Senator Haidasz: Yes, I have someone in mind. I shall tell you who it is, if he is still around.

The Chairman: Perhaps you would telephone the clerk or myself and advise us of the name.

Senator Tremblay: Perhaps, Mr. Chairman, if we have names of witnesses, we should discuss, that, too.

The Chairman: I wanted to find out from the committee how many different groups we should invite. We would like some consumers, some representation from the provinces, some economists and of course we will hear from the medical people. We could go on until next December having people here, but I do not think that is necessary. Ideally, we should have some key from different fields, but we must give the provinces an opportunity to make submissions since we are here to represent the regions.

[Traduction]

J'ai pensé que nous pourrions inviter les ministres provinciaux à nous rencontrer. Étant donné toutefois que nous n'en sommes qu'à l'étude préliminaire du projet de loi, il serait peut-être préférable d'attendre les amendements de façon à pouvoir discuter avec eux de la version adoptée par la Chambre des communes.

Le sénateur Phillips: Je me demande pourquoi il est nécessaire d'attendre. Pourquoi ne pas lancer les invitations immédiatement de façon à ce que les intéressés sachent à quoi s'en tenir? Il faut un certain temps pour rédiger des mémoires et si nous invitons des témoins dès maintenant, nous pourrions les entendre après que les amendements auront été présentés à la Chambre.

Le président: Dans ce cas, nous ne pourrions pas leur donner de date définitive. Cependant, il est vrai qu'ils auraient le temps voulu pour se préparer.

Le sénateur Tremblay: Je suggère que nous attendions d'avoir été saisis des amendements avant d'inviter qui que ce soit, car les témoins pourraient alors nous faire connaître leurs vues sur ceux-ci.

Le sénateur Haidasz: Je ne sais pas au juste ce que seront les ramifications financières du projet de loi étant donné le coût croissant de l'assurance-maladie. Je me demandais si le Comité de direction avait pris une décision au sujet de ma suggestion d'inviter un économiste du domaine de la santé qui informerait le comité des répercussions financières de l'assurance-maladie et nous dirait si le projet de loi améliorerait ou détériorerait les choses.

Le président: Sénateur Haidasz, pourriez-vous suggérer le nom d'un économiste qui pourrait dire au comité si le projet de loi risque de nuire aux accords de financement qui existent actuellement entre les gouvernements fédéral et provinciaux?

Le sénateur Haidasz: Étant donné qu'au moins deux économistes ont déjà témoigné devant le Comité de la Chambre des communes, peut-être pourrions-nous avoir l'avis de quelqu'un d'autre.

Le président: Pensez-vous à quelqu'un en particulier?

Le sénateur Haidasz: Oui. Je pourrai vous donner son nom s'il est encore dans les parages.

Le président: Peut-être pourriez-vous nous téléphoner au greffier ou à moi pour nous indiquer son nom.

Le sénateur Tremblay: Si nous avons le nom de témoins, monsieur le président, nous pourrions peut-être en discuter.

Le président: Je voulais avoir l'avis du comité sur le nombre de groupes différents que nous devrions inviter. Nous aimerions entendre des contribuables, des représentants des provinces, des économistes et bien entendu des médecins. Nous pourrions rencontrer des témoins jusqu'à décembre prochain, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire. Idéalement, il nous faudrait entendre des représentants des divers domaines, mais il nous faut donner aux provinces l'occasion de présenter des témoignages étant donné que nous sommes ici pour représenter les régions.